



Montréal, le 8 septembre 2026

Aux membres actifs de la Fédération

Vous êtes, par la présente, convoqué.e à l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de pickleball qui se tiendra le dimanche 27 septembre 2026 à 8 h 30, en mode hybride, soit en présence à la Maison du loisir et du sport (MLS), située au 7665 boulevard Lacordaire à Montréal ou à distance via Microsoft Teams.

Conformément aux règlements généraux de la Fédération, chaque membre actif votant est invité à confirmer sa participation et à désigner la personne qui agira à titre de délégué officiel de son organisation lors de l'Assemblée.

Afin de permettre la validation des délégués, la préparation du registre des présences et des droits de vote ainsi que la transmission des accès Teams aux participants à distance, nous vous demandons de confirmer votre présence par courriel à info@pickleballquebec.com **au plus tard le mercredi 23 septembre 2026** en précisant :

- Le nom du membre actif (club ou organisme) ;
- Le nom du délégué désigné ;
- Son adresse courriel ;
- Son mode de participation : **en personne ou à distance via Teams.**

Les personnes ayant choisi de participer à distance recevront le lien Teams et les instructions de connexion avant l'Assemblée.

Seuls les délégués dûment désignés par un membre actif en règle pourront exercer le droit de vote lors de l'Assemblée. Les membres individuels sont aussi les bienvenus. Ils auront droit de parole mais ne pourront pas voter.

Enfin, vous trouverez ci-joint la documentation pertinente pour l'assemblée, soit l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, le procès-verbal de la dernière assemblée générale extraordinaire, ainsi que le rapport du comité de mise en candidature (sièges en élection : 2-4-6).

Au plaisir de vous y rencontrer le 27 septembre prochain !

Michel Pingret

Président

Fédération québécoise de pickleball (FQP)

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 27 septembre 2026

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum et régularité de la convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêts
5. Adoption du PV de l'AGA du 20 septembre 2025
6. Adoption du PV de l'AGS du 5 juillet 2026
7. Présentation du rapport de la présidence
8. Présentation du rapport d'activité
9. Présentation du bilan, du rapport de l'auditeur et des états financiers
10. Ratification des modifications aux RG, s'il y a lieu (aucune depuis l'AGS du 5 juillet 2026)
11. Élection des administrateurs (postes 2 - 4 - 6)
12. Parole aux membres
13. Fermeture de l'assemblée